



7. Demande de crédit additionnel sur la base du crédit d'engagement voté le 27 septembre 2021 pour le remplacement complet des luminaires sur les pontons du grand port

Numéro du projet.	Tourisme - Manifestations 2022/01
Numéro d'investissement.	Conseil général 2022/05
Mandant	Conseiller communal – Rapo Philippe
Chef de projet	Rapo Philippe

Préavis				
Service	Nom responsable	Date	Préavis	Commentaire
Conseil Communal	Fabien Monney		OK	
Administrateur des finances	François Guerry	04.03.2022	OK	Financé par les liquidités courantes Comptabilisé au compte de résultat Crédit supplémentaire du compte 6310.3430.90

1. Contexte

Le 27 septembre dernier, vous avez accordé un crédit d'engagement pour le remplacement des luminaires des pontons. Suite à l'évolution du projet, le Conseil communal demande un crédit additionnel comme expliqué au point 5.

Pour rappel, les luminaires sur les pontons assurent une visibilité des pontons et des objets qui s'y trouvent sans attirer les insectes ni déranger les navigateurs dormant sur leur bateau. Ils permettent également une approche et un amarrage la nuit. Ils sont un élément de sécurité pour les navigateurs, les bateaux et les pontons.

Le port et ses infrastructures datent de 2006. Après près de 15 ans de service, les pontons AB, EF et G ne sont déjà plus éclairés, seules les lampes du ponton CD fonctionnent. Le remplacement de cet éclairage est donc primordial.

2. Le projet

Le système actuel est le mieux adapté à nos pontons sur toute leur longueur. Le remplacement par un autre système, par exemple des lampadaires à détecteurs, n'est pas adéquat pour notre port et certainement plus onéreux. Suite au contrôle annuel des installations électriques du grand port, nous avons demandé une offre pour le changement des luminaires. Une offre comparative a été demandée à un autre fournisseur. Les divers frais d'entretien sont mentionnés dans le rapport du contrôle annuel.

3. Les coûts selon le crédit d'engagement voté le 27 septembre

Remplacement des luminaires	CHF	25'318.00
Divers travaux d'entretien	CHF	1'270.00
Imprévus	CHF	<u>1'000.00</u>
Total HT	CHF	27'588.00

4. Financement et amortissements

Financement par les liquidités courantes

Intérêts : non applicable

Amortissements : non applicable

5. Crédit additionnel

Suite à la réception de la deuxième offre, nous avons constaté que la première offre que nous vous avons soumis en septembre et qui a été acceptée ne correspondait pas à notre attente car elle ne comprenait que le remplacement partiel des luminaires. De ce fait, nous avons demandé également à l'autre prestataire une nouvelle offre.

Nous nous demandons un crédit additionnel sur la base du crédit d'engagement voté le 27 septembre 2021 pour le remplacement des luminaires sur les pontons du grand port d'un montant de

▪ Remplacement de tous les luminaires des pontons	CHF	44'950.00	
▪ Mains d'œuvre	CHF	6'818.50	
▪ Petit matériel de fixation et raccordement	CHF	120.00	
▪ Escompte	./.	<u>CHF 2'863.43</u>	
	Total HT	CHF 49'025.07	
	Crédit déjà accordé	./.	<u>CHF 27'588.00</u>
	Crédit additionnel	CHF	21'437.07

Total du crédit additionnel arrondi au CHF 1'000 sup. HT **CHF 22'000.00**

La présente demande de crédit additionnel n'était pas prévue dans les budgets de résultat 2022, d'où un crédit supplémentaire du compte 6310.3430.90.

6. Proposition de décision

En conséquence, le Conseil communal demande au Conseil général de :

- Valider la fiche de projet
- Octroyer un crédit additionnel de **CHF 22'000.00 HT** pour le remplacement complet des luminaires sur les pontons du grand port.

Cheyres-Châbles, le 9 mars 2022
Philippe Rapo, Conseiller communal